



Démission ou départ négocié

Par **calcavecchia**, le **02/04/2009** à **11:23**

Actuellement en congés longue maladie pour abus d'alcool et dépression depuis deux années et sevré depuis une année se pose à moi cette question. JE TRAVAILLE DEPUIS TRENTES ANS et ce dans la fonction territoriale je suis agent de maîtrise principal 7ème échelon, 50 ans, divorcé et père de deux enfants âgés de 19, 24 ans. Séparé depuis 4 ans j'ai tant bien que mal, depuis, assumé mes fonctions de surveillance de grands travaux au sein de ma collectivité, mission qui convenait parfaitement à mon profil et que j'occupais depuis le début de ma carrière. L'administration m'a toujours bien notée ayant passé mes échelons au temps minimum. L'objectif de la municipalité a fait que d'une maîtrise d'œuvre de grande envergure (grands travaux...) le service dans lequel je me trouvais a été absorbé par celui de la voirie dont la mission se cantonne à l'entretien et la surveillance de celle-ci. Il est vrai que je n'ai pas senti cette mutation et n'ai rien entrepris pour palier à cette démotivation qui est mienne (concours, examens, changement de service...). Bref je n'ai plus envie de reprendre du service car le regard des collègues face à ma décision de sevrage, mon manque de motivation me font peur, c'est pourquoi j'aimerais savoir si un départ négocié est possible prime au départ, licenciement ou tout autre moyen de sortir de ce carcan qui m'étouffe sans oublier mes 30 années de bons et loyaux services. Merci.